

Compte rendu réunion du 22/10/2024

Étaient présents : Linda Bourvic, Eliane Cornu, Arnaud Chalmel, Nicolas Bourvic

Absent(e-s) excusé(e-s) : Emmanuel Delourmel, Marcel Bouvier, Sandy Boulet-Bacro

Secrétaire de séance : Eliane Cornu

Début de séance : 19h15

Ordre du jour :

1.	Retour sur l'AGE du 11/10/24	3
2.	Planification réunion des entraîneurs avec les membres du bureau.....	3
3.	Retour sur le concours du 16/10.....	3
4.	Préparation des concours de Domloup.....	3
a.	du 30 novembre au 1 ^{er} décembre	3
b.	du mercredi 20 novembre.....	3
5.	Préparation du Championnat Régional Jeunes	3
6.	Achat.....	3
a.	Kits débutants.....	3
b.	Micro-onde	4
c.	Matériel d'occasion	4
d.	Matériel informatique	4
e.	Arc poulie initiation	4
f.	Détecteur de métaux.....	4
7.	Questions diverses	4

1. Retour sur l'AGE du 11/10/24

C'est la première réunion avec le nouveau membre qui devient le référent de la commission sportive.

Les nouveaux statuts ont été transmis aux organismes obligatoires en temps et en heure.

Pour donner suite à l'annonce de l'interdiction d'utiliser le pas de tir extérieur, celui-ci sera démonté partiellement en fin de semaine. Des affiches, « pas de tir interdit, le club décline toute responsabilité en cas d'incident », et de la rubalise seront également posées. Parallèlement, dans l'attente d'une proposition du PCC, le club va contacter des clubs limitrophes pour essayer de palier à la situation.

2. Planification réunion des entraîneurs avec les membres du bureau

En réponse à une demande exprimée lors de l'assemblée générale ordinaire du 05 juillet 2024, une réunion entre les entraîneurs et les membres du bureau est planifiée le 05 novembre. Le référent de la commission sportive informera les entraîneurs lors de leur prochaine réunion.

3. Retour sur le concours du 16/10

La saison des concours, organisé par notre club, a débuté le mercredi 16/10. Sur les 22 archers participants, étaient inscrits 16 archers d'autre club et 6 archers de Domloup.

Le nouveau logiciel IANSEO a ainsi pu être testé. Avec l'accord de l'arbitre responsable, quelques archers, répartis sur 5 cibles, ont scanné le QR code avec leur téléphone personnel (passage en mode avion, verrouillage les applications du téléphone et pas d'accès à internet). Des problèmes de connexion WIFI ont empêché d'étendre le test à d'autres cibles.

L'essai étant concluant, un déploiement avec les tablettes du CD35 est envisagé lors du concours du 08 janvier 2025. La « convention de mise à disposition de gestion électrique des concours TRAPTA » a été remise à la trésorière et la secrétaire pour prise de connaissance.

4. Préparation des concours de Domloup

a. du 30 novembre au 1^{er} décembre

Sujet reporté à la réunion du 18 novembre.

b. du mercredi 20 novembre

Mandat envoyé à l'arbitre responsable. La catégorie poulie U15, regroupant U13-U15 a été ajoutée.

5. Préparation du Championnat Régional Jeunes

Le comité jeunes aura la charge de la création de l'affiche comme l'an passé.

Les autres thèmes seront vus lors de la prochaine réunion.

6. Achat

a. Kits débutants

Une mise en concurrence a été faite auprès de 3 archeries pour un complément de commande de kits débutants.

b. Micro-onde

Un nouveau micro-onde a été acheté et installé dans l'espace archerie.

c. Matériel d'occasion

La vente de matériel d'occasion d'archers de St Loup auprès du club est possible sous conditions :

- Kit débutants vendus aux archers de St Loup l'année précédente : 50% du prix d'achat
- Kit débutants vendus par d'autre club l'année précédente : rachat NON
- Sac + trépied sur présentation de la facture : 50% dans la limite de 40€
- Sac + trépied sans présentation de la facture 30€

d. Matériel informatique

Le club va acheter un ordinateur avec office, un disque dur externe, sacoche de transport et d'un vidéo projecteur.

e. Arc poulie initiation

Le club envisage d'investir dans un arc à poulie ambidextre d'initiation. Des devis vont être demandés auprès de plusieurs archeries.

f. Détecteur de métaux

L'achat d'un détecteur de métaux n'est plus d'actualité, il sera dans les achats prioritaires lorsque que nous aurons un pas de tir extérieur.

7. Questions diverses

- Problème de fermeture de la porte d'entrée dans la salle :
 - o Le 19 octobre, la porte de la salle a été retrouvée non verrouillée. Un affichage a été mis, une demande d'intervention a été envoyée au PCC et un mail aux archers. L'intervention a eu lieu le lundi midi, quelqu'un avait intentionnellement débloqué le verrouillage automatique. Nous espérons que cela ne se reproduira pas et contrôlerons régulièrement la conformité des installations.
 - o De plus afin de protéger le mécanisme un affichage demandant de « retenir la porte lors de sa fermeture » va être positionnée.
- Une demande de remboursement de licence a été émise avant le 15 octobre :
 - o Le renouvellement de la licence s'est fait dans les délais et en même temps que tous les membres de la famille. Un des archers a changé d'avis au bout de 15 jours. Une proposition d'un remboursement hors part fédéral a été adoptée à l'unanimité.
- Une demande d'articles auprès du Domloup ami et du PCC a été faite pour promouvoir les résultats de nos archers aux championnats de France, ceux-ci ne devraient être diffusés lors des prochaines éditions.
- Le comité jeunes a remonté au bureau une demande de modification de la date de la galette des rois jumelée au tir au roy actuellement fixé le 17 janvier :
 - o La date est planifiée avec la prise en compte des vœux de la mairie et du PCC, auxquels des membres du bureau doivent participer, et même si elle coïncide avec le championnat départemental jeunes à Tinténiac, le report de l'événement n'est pas possible. Cependant, une adaptation de la soirée va être mise en place. L'ouverture de la salle se fera à 18h00 avec le tir au roy de 18h30 à 19h30 avant de laisser place à la dégustation.

Fin de séance 21h20